



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un et le 6 du mois de décembre à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Stéphanie CISCARD, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, TRONCHE Alexandre, Dominique DEVILLERS, SEGUY Isabelle, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Murielle GENTE (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Stéphane LARCIER) Emmanuelle DUPUY (pouvoir Nicolas TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Marie-Laure LEGER

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 1^{er} décembre 2021

DELIBERATION N° 2021.57 Assistance maîtrise d'ouvrage téléphonie Corrèze Ingénierie

Monsieur le Maire expose que les services de Corrèze Ingénierie ont été sollicités afin de réaliser un état des lieux et un diagnostic concernant la refonte du système de téléphonie fixe et des accès internet. Ces deux prestations ont été réalisées gracieusement.

Pour la suite des opérations, une prestation d'accompagnement est proposée au travers d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage intégrant :

- La rédaction des spécifications fonctionnelles et détaillées (raccordements internet, système de téléphonie IP, portail captif WIFI)
- Une consultation restreinte et assistance au choix du prestataire

Coût de la prestation : 500.00 € HT

Compte tenu de la difficulté à élaborer un cahier des charges cohérent pour permettre une consultation, le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à l'unanimité à signer ladite convention avec Corrèze Ingénierie.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON

Suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0